



Offre d'emploi entraîneur de hockey sur glace

Le Hockey Mineur recherche pour la saison 2020-2021 un entraîneur diplômé du Brevet d'État de premier degré (BE ou BE 2) en hockey sur glace, pour un contrat à durée déterminée (prise de poste le 1 Octobre 2020, jusqu'au 31 Mai 2021) à raison de 35 heures par semaine.

➤ Présentation du club

Fort de plus de 160 licenciés, le hockey mineur dispense des cours de hockey sur glace de la catégorie novice à midget (U5 à U18). Le Club est affilié à la Fédération Française de Hockey sur Glace ainsi qu'à Hockey Newfoundland and Labrador.

➤ Profil du poste

L'entraîneur recruté sera chargé de :

- définir les lignes directrices sportives du club en partenariat avec le bureau du Hockey Mineur,
- concevoir le programme sportif du Hockey Mineur,
- préparer et encadrer les séances d'entraînement pour l'ensemble des catégories de U5 à U18,
- établir la coordination des assistants (bénévoles),
- organiser, préparer, mettre en place et encadrer des stages,
- établir et effectuer les évaluations des joueurs,
- accompagner les jeunes en compétition sur le Canada,
- mettre en place des actions de recrutement de futurs licenciés,
- participer à la vie du club, notamment en organisant des actions de cohésion de groupe.

➤ Qualités requises

Emploi de terrain au contact des licenciés, parents et bénévoles du club, le candidat devra être doté de qualités relationnelles lui permettant d'assurer le travail en équipe et la communication avec l'ensemble des interlocuteurs de l'association.

De plus, il devra se montrer organisé et force de proposition.

Des notions en bureautique (Mise en application des plannings, etc..)

La pratique de l'anglais bien qu'accessoire, serait un atout pour les déplacements des équipes sur le Canada.

➤ Lieu de travail

Patinoire de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon.

➤ Contact

Envoyer à hockeyminspm@gmail.com une proposition de projet, un CV, une photocopie du diplôme ainsi qu'une lettre de motivation. Les candidatures sont attendues jusqu'au 30 juin 2020.